



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64974>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-64974**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE AULNAY SOUS BOIS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EXTENSION RENOVATION MATERNELLE FONTAINES DES PRES

Description : La présente consultation concerne l'assistance à maîtrise D'OUVRAGE EXTENSION RENOVATION maternelle fontaines des près.

Identifiant de la procédure : a01374d0-d5e6-4434-96ba-8e704608d839

Identifiant interne : BAT24-02

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L.2124-1, L. 2124-2, R.2124-1 et R. 2124-2 du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée sous la forme d'un marché ordinaire en application des dispositions des article R. 2112-6 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire mono-attributaire. Ce marché concerne des prestations des prestations intellectuelles. Par conséquent, il est soumis au C.C.A.G.-P.I.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 29 RUE DE L'ARBRE VERT

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,800,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément aux stipulations de l'article B.11.1 du C.C. A.G - P.I et des articles R.2191-3 à R.2191-12 et R.2191-16 et R.2191-19 du Code de la Commande Publique. Sauf renoncement de l'avance par le titulaire, une avance est prévue si le montant du contrat est supérieur à 50 000 € HT conformément à l'article R. 2191-3 du code de la commande publique et le délai d'exécution supérieur à deux (2) mois. En application de l'article R. 2191-7 du code de la commande publique, le taux de cette avance est fixé à 10% du montant minimum de l'accord-cadre y compris si le titulaire est une petite ou moyenne entreprise au sens de l'article R. 2151-13 du Code de la Commande Publique et de la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi n°96-603 du 5 juillet 1996. Ce remboursement s'effectue dans les conditions de l'article R. 2191-11 du Code de la Commande Publique. Le remboursement de l'avance est échelonné en tenant compte du montant de l'avance accordée et des sommes restants dues au titulaire. Ce remboursement s'impute par précompte sur les sommes dues au titulaire. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,0 % du montant minimum de l'accord-cadre. En application de l'article R. 2191-12 du Code de la Commande Publique, lorsque le montant de l'avance est inférieur à 80% du montant toutes taxes comprises du marché, son remboursement doit être terminé lorsque des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant toutes taxes comprises du marché. En application de l'article R. 2191-9 du code de la commande publique, le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le versement de cette avance sera subordonné à la constitution d'une garantie à première demande ou à défaut une caution personnelle et solidaire portant sur la totalité l'avance conformément à l'article R. 2191-7 du Code de la commande publique. Article 8.2 - Acompte En application des articles R. 2191-20 et suivants du Code de la commande publique, les acomptes n'ont pas le caractère de paiements définitifs. Le montant des acomptes correspond à la valeur des prestations auxquelles ils se rapportent. Le cas échéant, il est diminué de la fraction correspondante de la retenue de garantie mentionnée à l'article R. 2191-32. La périodicité du versement des acomptes est fixée au maximum à trois mois. Lorsque le titulaire du marché est une petite ou moyenne entreprise ou un artisan au sens de l'article R. 2151-13, une société coopérative de production, un groupement de producteurs agricoles, une société coopérative d'artisans, une société coopérative d'artistes ou une entreprise adaptée, ce délai est ramené à un mois pour les marchés de travaux, et, sur demande du titulaire du marché, pour les marchés de fournitures et de services.

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : RENOVATION MATERNELLE FONTAINES DES PRES

Description : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EXTENSION RENOVATION MATERNELLE FONTAINES DES PRES

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 29 RUE DE L'ARBRE VERT

Ville : AULNAY-SOUS-BOIS

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché est lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L.2124-1, L. 2124-2, R.2124-1 et R. 2124-2 du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée sous la forme d'un marché ordinaire en application des dispositions des article R. 2112-6 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire mono-attributaire. Ce marché concerne des prestations des prestations intellectuelles. Par conséquent, il est soumis au C.C.A.G.-P.I. Les prestations seront réglées par application du prix global et forfaitaire renseigné par le titulaire dans l'acte d'engagement et corroboré par la décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F. - Annexe n°3 de l'A.E.) remise à l'appui de son offre. Le contrat prend effet à compter de la date de notification et prend fin avec la période de garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, le contrat prend fin lors de la levée de la dernière réserve.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023) ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « valeur technique », pondéré à hauteur de 45%, sera apprécié au regard du cadre de mémoire technique (C.M.T - Annexe n°6 de l'A.E)

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère « prix », pondéré à hauteur de 40%, sera apprécié au regard du montant indiqué dans l'Acte d'Engagement et corroborée par la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F. - Annexe n°3 de l'A.E.) complétés par le soumissionnaire et remis à l'appui de son offre

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 5%, sera apprécié au regard du bordereau des délais (annexe n°7 de l'A.E) complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Date limite de demande d'informations complémentaires : 02/07/2024 à 12:00

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.achatpublic.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE AULNAY SOUS BOIS

Numéro d'enregistrement : 21930005000016

Adresse postale : 1 Place de l'hôtel de Ville

Ville : Aulnay sous bois

Code postal : 93600

Pays : France

Point de contact : Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

Adresse électronique : marches-publics@aulnay-sous-bois.com

Téléphone : 0148796363

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fcaee5fe-abca-473d-9433-849eac5008e8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/06/2024 à 18:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2024